DEPARTEMENT DU NORD
ARRONDISSEMENT DE DOUAI

COMMUNE DE NOMAIN

PROCES-VERBAL DE 1ERE CONSTATATION DE L'ETAT D'ABANDON

L'an deux mil quinze, le 27 avril, Yannick LASSALLE, Maire de la Commune de NOMAIN (Nord),

Vu les articles L2223-17, L2223-18 et R2223-12 à R2223-23 du Code Général des Collectivités Territoriales concernant la reprise des concessions en état d'abandon :

Article L2223-17

Si après une période de trente ans, une concession a cessé d'être entretenue, le Maire peut constater cet état d'abandon par procès-verbal porté à la connaissance du public et des familles.

Article L2223-18

Un décret en Conseil d'Etat fixe :
1° Les conditions dans lesquelles sont dressés les procès-verbaux constatant l'état d'abandon ;
2° Les modalités de la publicité qui doit être faite pour porter les procès-verbaux à la connaissance des familles et du public ;
3° Les mesures à prendre par les communes pour conserver les noms des personnes inhumées dans la concession et la ré-inhumation ou la crémation des ossements qui peuvent s'y trouver encore ;
4° Les conditions dans lesquelles les articles L 2223-14 à L 2223-17 sont applicables aux concessions des espaces pour le dépôt ou l'inhumation des urnes dans le cimetière.
Si, un an après cette publicité régulièrement effectuée, la concession est toujours en état d'abandon, le Maire a la faculté de saisir le Conseil Municipal, qui est appelé à décider si la reprise de la concession est prononcée ou non.
Dans l'affirmative, le Maire peut prendre un arrêté prononçant la reprise par la Commune des terrains affectés à cette concession.

Article R 2223-12

Conformément à l'article L 2223-17, une concession perpétuelle ne peut être réputée en état d'abandon avant l'expiration d'un délai de 30 ans à compter de l'acte de concession. La procédure prévue par les articles L 2223-4, R 2223-13 à R 2223-21 ne peut être engagée que dix ans après la dernière inhumation faite dans le terrain concédé.

Article R2223-13

L'état d'abandon est constaté par un procès-verbal dressé par le maire ou son délégué après transport sur les lieux en présence d'un fonctionnaire de police délégué par le chef de circonscription ou, à défaut de ce dernier, d'un policier municipal. Les descendants ou successeurs des concessionnaires, lorsque le maire a connaissance qu'il en existe encore, sont avisés un mois à l'avance, par lettre recommandée avec demande d'avis de réception, du jour et de l'heure auxquels a lieu la constatation.

Ils sont invités à assister à la visite de la concession ou à se faire représenter ; il est éventuellement procédé de même à l'égard des personnes chargées de l'entretien de la concession. Dans le cas où la résidence des descendants ou successeurs des concessionnaires n'est pas connue, l'avis mentionné ci-dessus est affiché à la mairie ainsi qu'à la porte du cimetière.

Article R2223-14

Le procès-verbal indique :

- L'emplacement exact de la concession,
- Décrit avec précision l'état dans lequel elle se trouve,
- Mentionne, lorsque les indications nécessaires ont pu être obtenues, la date et l'acte de la concession, le nom des parties qui ont figuré à cet acte, le nom de leurs ayants-droit et des défunts inhumés dans la concession.

Copie de l'acte de concession est jointe si possible au procès-verbal. Le procès-verbal est signé par le maire et par les personnes qui, conformément à l'article R 2223-43, ont assisté à la visite des lieux.

Lorsque les descendants ou successeurs des concessionnaires ou les personnes chargées de l'entretien de la tombe refusent de signer, il est fait mention spéciale de ce refus.

Article R2223-16

Dans le même délai de huit jours, des extraits de procès-verbal sont portés à la connaissance du public par voie d'affiches apposées durant un mois à la porte de la mairie, ainsi qu'à la porte du cimetière. Ces affiches sont renouvelées deux fois à quinze jours d'intervalle. Un certificat signé par le maire constate l'accomplissement de ces affichages. Il est annexé à l'original du procès-verbal.

Article R2223-17

Il est tenu en mairie une liste des concessions dont l'état d'abandon a été constaté conformément aux articles R2223-12 et R2223-16. Cette liste est déposée à la préfecture et à la sous-préfecture. Une inscription placée à l'entrée du cimetière indique les endroits où cette liste est déposée et mise à la disposition du public.

Article R2223-18

Après l'expiration du délai de trois ans prévu à l'article L2223-17, lorsque la concession est toujours en état d'abandon, un nouveau procès-verbal, dressé par le maire ou son délégué, dans les formes prévues par les articles R2223-13 et R2223-14, est notifié aux intéressés avec indication de la mesure qui doit être prise.
Un mois après cette notification et conformément à l'article L2223-17, le maire a la faculté de saisir le conseil municipal qui est appelé à décider si la reprise de la concession est prononcée ou non. Dans l'affirmative, le maire peut prendre l'arrêté prévu au troisième alinéa de l'article L2223-17.

Article R2223-19

L'arrêté du maire qui prononce la reprise des terrains affectés à une concession est exécutoire de plein droit dès qu'il a été procédé à sa publication et à sa notification.

Article R2223-20

Trente jours après la publication et la notification de l'arrêté, le maire peut faire enlever les matériaux des monuments et emblèmes funéraires restés sur la concession. Il fait procéder à l'exhumation des restes des personnes inhumées. Pour chaque concession, ces restes sont réunis dans un reliquaire.

Article R2223-21

Les terrains occupés par les concessions reprises peuvent faire l'objet d'un nouveau contrat de concession seulement lorsque les prescriptions des articles L2223-4, R2223-6, R2223-19 et R2223-20 ont été observées.

Article R2223-22

Les articles L2223-4, R2223-12 à R2223-21 ne dérogent pas aux dispositions qui régissent les sépultures militaires. Lorsqu'une personne dont l'acte de décès porte la mention « Mort pour la France » régulièrement inscrite a été inhumée dans une concession perpétuelle ou centenaire, celle-ci ne peut faire l'objet d'une reprise avant l'expiration d'un délai de cinquante ans à compter de la date d'inhumation. Cette disposition ne s'applique pas dans le cas où vient à expirer au cours des cinquante ans une concession centenaire. Article R2223-23.
Une concession centenaire ou perpétuelle ne peut faire l'objet d'une reprise lorsque la commune ou un établissement public est dans l'obligation de l'entretenir en exécution d'une donation ou d'une disposition testamentaire régulièrement acceptée.

Considérant qu'il a été impossible de découvrir les coordonnées des descendants, successeurs éventuels ou des personnes chargées du dernier entretien de la sépulture, en conséquence, nous nous sommes rendus au cimetière communal, en présence de la commission de cimetière, pour y constater sur place l'état d'abandon des concessions désignées ci-dessous :

Allée 1
Concession n° 54 : WACQUIER-LEMAIRE – manque d'entretien, entourage cassé, une pilasse cassée, trou sur le côté, état d'abandon supposé.
Concession n° 85 : HENNO – pas d'entretien, socle en très mauvais état avec trou à gauche, dalle affaissée/penchée, dernière inhumation en 1927, état d'abandon supposé.
Concession n° 131 : FRANQUET-MEURISSE – entourage détérioré, cassé sur le devant, dalle fendue, dernière inhumation en 1932, semble abandonnée.
Concession n° 134 : DELETOMBE-WARTELLE – caveau fendu, pas d'entretien, présence de lichen, dernière inhumation en 1950, état d'abandon supposé.
Concession n° 135 : DELEBASSEE – dalle fendue et affaissée, manque d'entretien, dernière inhumation en 1902, état d'abandon supposé.

Suite Allée 1
Concession n° 247 : DHELEMME – MENET – LEDOUX – D'HELEMME – entourage troué sur l'avant, présence de chaine à pic rouillée, présence de lichen, dangereux, dernière inhumation en 1928, état d'abandon supposé.

Concession n° 248 : pas de noms – commence à se trouer sur l'avant, présence de lichen, non entretenue, abandon supposé.
Concession n° 252 : MORTREUX – ROHART – monument fendu, stèle qui s'effrite, dernière inhumation en 1947, état d'abandon supposé.

Allée 2
Concession n° 35 : DELEBROUTIN – manque d'entretien, état d'abandon supposé.

Allée 3
Concession n° 47 : pas de noms - concession en pleine terre avec croix métallique, aucune inscription, état d'abandon supposé.
Concession n° 60 : pas de noms - dalle fendue et affaissée, manque d'entretien, état d'abandon supposé.
Concession n° 80 : DECAPENTRIE – présence de lichen, manque d'entretien, état d'abandon supposé.
Concession n° 81 : MORTREUX-DESPREZ – socle en très mauvais état, trou, dalle fendue, manque d'entretien, dernière inhumation en 1967, état d'abandon supposé.

Allée 4
Concession n° 102 : pas de noms - état d'abandon supposé.

Allée 5
Concession n°124 : DELZENNE-PIQUET – tombe pleine terre recouverte de cailloux, pas d'entretien, stèle penchée branlante, dernière inhumation en 1925, état d'abandon supposé.
Concession n° 126 : pas de noms - concession pleine recouverte de cailloux, pas de nom, pas d'entretien, état d'abandon supposé.

Allée 6
Concession n° 140 : FROMONT-LEFEBVRE – pas d'entretien, présence de lichen, état d'abandon supposé.
Concession n° 142 : pas de noms - manque d'entretien, état d'abandon supposé.
Concession n° 143 : MORTREUX-DEFRETIN - tombe pleine terre, stèle penchée vers l'avant, plaque tombée, non entretenue, dernière inhumation en 1946, état d'abandon supposé.
Concession n° 144 : LETURCQ Alexandre - tombe en pleine terre, christ tombé, croix cassée, manque d'entretien, dernière inhumation en 1937, état d'abandon supposé.
Concession n° 145 : pas de noms - dalle fendue, manque entretien, présence de lichen, côté gauche abîmé, état d'abandon supposé.
Concession n° 152 : SYNDICAT AUTONOME – tombe en pleine terre, pas d'entretien, état d'abandon supposé.
Concession n° 154 : pas de noms - pas d'entretien, présence de lichen, état d'abandon supposé.

Allée 7
Concession n° 161 : BROUX-DERAIN – dalle fendue, présence de lichen, pas d'entretien, dernière inhumation en 1938, état d'abandon supposé.
Concession n° 162 : BROUX-AVEZ – dalle cassée, présence de lichen, trous, dernière inhumation en 1952, état d'abandon supposé.
Concession n°163 : pas de noms - présence de lichen, pas d'entretien, état d'abandon supposé.
Concession n° 175 : CROMBEZ-DUMAZY – affaissée vers l'arrière, dernière inhumation en 1935, état d'abandon supposé.
Concession n° 176 : DELEMME-MARTINACHE – socle cassé et troué sur le devant, dalle fendue, ornements funéraires cassés, état d'abandon supposé.
Concession n° 182 : DUVINAGE-WAUQUIER – dalle fendue, présence de lichen, manque d'entretien, légèrement détériorée à gauche, état d'abandon supposé.
Concession n° 184 : DESCARPENTRIES-RIQUIER – dalle fendue, entourage troué sur le devant, dernière inhumation en 1939, état d'abandon supposé.

Suite Allée 7

Concession n° 185 : MARTINACHE - dalle fendue, présence de lichen, entourage/socle en mauvais état, état d'abandon supposé.

Allée 8

Concession n° 189 : DEROUBAIX-LAFRANCE – tombe en pleine terre, monument penché, entourage cassé, état d'abandon supposé.

Concession n° 195 : DAUCHY – tombe en pleine terre, pas d'entretien, croix en bois cassée/pourrie, état d'abandon supposé.

Concession n° 196 : RENAU Paul – tombe en pleine terre, croix en bois en mauvais état, pas d'entretien, dernière inhumation en 1963, état d'abandon supposé.

Concession n° 198 : pas de noms - tombe en pleine terre, bordures abimées, pas d'entretien, état d'abandon supposé.

Concession n° 200 : OBIN-MARTINACHE – entourage qui se désagrège, dalle qui s'effrite, manque d'entretien, état d'abandon supposé.

Concession n° 201 : pas de noms - tombe en pleine terre recouverte de cailloux, pas de plaques, état d'abandon supposé.

Concession n° 202 : pas de noms - tombe en pleine terre, croix cassée, pas d'inscriptions, état d'abandon supposé.

Concession n° 204 : pas de noms - tombe en pleine terre, pas d'inscriptions, état d'abandon supposé.

Concession n° 205 : BIREMBAUX – tombe en pleine terre, croix penchée, herbes folles, dernière inhumation en 1929, état d'abandon supposé.

Concession n° 219 : pas de noms - sépulture non matérialisée, pas de nom, pas d'inscription, état d'abandon supposé.

Allée 9

Concession n° 222 : DEVAUX – entourage abimé sur le devant, cassé à l'arrière, fendue, manque d'entretien, dernière inhumation en 1956, état d'abandon supposé.

Concession n° 225 : pas de noms - tombe en pleine terre, pas de nom, entourage en bois pourri, croix cassée, manque d'entretien, état d'abandon supposé.

Concession n° 231 : Famille LEGRAIN – pas de date, présence de lichen, non entretenue, état d'abandon supposé.

Concession n° 237 : pas de noms - dalle et monument cassés, éventrés, stèle tombée, sépulture dangereuse.

Concession n° 245 : CHOTEAU-CAULIER – dalle cassée, croix tombée, entourage affaissé, dernière inhumation, état d'abandon supposé.

Concession n° 266 : DELEMERE- LACQUEMENT – la dalle s'affaisse, présence de lichen, dernière inhumation en 1931, état d'abandon supposé.

Concession n° 269 : DELEBECQUE – DUMORTIER – dalle fendue, manque une pilasse, présence de lichen, chaine pointue et rouillée, pas d'entretien, état d'abandon supposé.

Suite Allée 9

Concession n° 278 : MONNIER – DARRAS – monument fendu, présence de lichen, état d'abandon supposé.

Allée 10

Concession n° 280 : pas de noms - tombes en pleine terre, croix cassée et rouillée, manque d'entretien, état d'abandon supposé.

Concessions n° 283 et 284 : pas de noms - tombe en pleine terre, semblent abandonnées.

Concession n° 288 : pas de noms - tombe en pleine terre, semble abandonnée.

Concession n° 289 : pas de noms - tombe et entourage cassés, caveau inondé, ouvert et dangereux, semble abandonné.

Concession n° 290 : pas de noms - tombe en pleine terre, semble abandonné.

Concession n° 291 : pas de noms - tombe ouverte et inondée, présence de lichen, sépulture dangereuse, semble abandonnée.

Concession n° 293 : pas de noms - tombe en pleine terre recouverte de cailloux, pas d'inscription, pas d'entretien, bordure cassée, abandon supposé.
Concession n° 295 : MARTINACHE-MONTURY – tombe en pleine terre, non entretenue, semble abandonnée.
Concession n° 297 : SŒUR ALIDIE – tombe en pleine terre, monument cassé, pas d'entretien, abandon supposé.
Concession n° 298 : pas de noms - croix cassée et affaissée, pas d'entretien, abandon supposé.
Concession n° 305 : pas de noms - sépulture en pleine terre, croix cassée, semble abandonnée.
Concession n° 308 : pas de noms - sépulture en pleine terre, semble abandonnée.
Concession n° 311 : pas de noms - pas de monuments, tombe en pleine terre, croix tombée, abandon supposé.
Concession n° 314 : pas de noms - sépulture en plein terre, bordures qui s'affaissent, croix en fer, abandon supposé.
Concessions n° 320 et 321 : LAFRANCE – concession double en pleine terre, pas de monument, bordures cassées, chaine rouillée avec pic, croix qui penche, dernière inhumation en 1903, dangereuses, semble abandonnées.
Concession n° 328 : pas de noms - sépulture en pleine terre, pas de monument, pas d'entretien, semble abandonnée.

Allée 11

Concession n° 338 : CASTIAU-MONVOIS – socle troué en façade, dernière inhumation en 1952, semble abandonnée.
Concession n° 340 : BASECQ - LEPETIT – caveau ouvert sur le côté, tombe inondée, dernière inhumation en 1943.
Concession n° 341 : Clément BASECQ - Léa CHANTRAINE – sépulture en pleine terre, croix en bois cassée, dernière inhumation en 1967.
Concession n° 343 : pas de noms - dalle éventrée, stèle tombée, monument dangereux.
Concession n° 344 : pas de noms - sans entretien, présence de lichen, dernière inhumation en 1914, semble abandonnée.
Concession n° 345 : Marie FLINOIS – pas d'entretien, semble abandonnée.
Concession n° 346 : DELBARRE-BALANT – socle fendu, non entretenue, dernière inhumation en 1952, semble abandonnée.
Concession n° 347 : pas de noms - concession en pleine terre, pierre tombée, semble abandonnée.
Concession n° 348 : pas de noms - socle troué sur l'avant, dalle disjointe, affaissée sur le fond, sépulture non entretenue, semble abandonnée.
Concession n° 349 : DELGOMME-LOMBART – plaques et monuments fendus, pas d'entretien, dernière inhumation en 1976, semble abandonnée.

Suite Allée 11

Concession n° 353 : PENEL-BUISINE HOUZE Christophe - socle abimé sur l'avant, monument fendu, dernière inhumation en 1960, semble abandonnée.
Concession n° 354 : Hermance MARTINACHE – sans entretien, dalle affaissée dans la terre, dernière inhumation en 1945, semble abandonnée.
Concession n° 358 : DELPLANQUE-DELZENNE – présence de lichen, sans entretien, dernière inhumation en 1924, semble abandonnée.
Concession n° 360 : DELLEMME – OBIN – non entretenue, présence de lichen, socle en mauvais état sur le devant, semble abandonnée.
Concession n° 361 : CLERCHON – non entretenue, présence de lichen, dernière inhumation en 1938, semble abandonnée.
Concession n° 366 : Jean VERDIER – dalle cassée, pillasse tombée, présence de lichen, non entretenue, dernière inhumation en 1918, semble abandonnée.
Concession n° 367 : pas de noms - abandonnée.
Concession n° 368 : pas de noms - dalle cassée, présence de lichen, pas de stèle, dangereuse, abandonnée.

Concession n° 377 : DHAENE-LEMAIRE – sépulture dangereuse, la stèle penche vers l'avant, le monument s'affaisse par l'avant, présence de lichen, dernière inhumation en 1922, abandonnée.
Concession n° 378 : CERISIER-HENNO - D'HELLIN – dalle effondrée vers l'avant, trous sur le côté, présence de lichen, semble abandonnée.
Concession n° 379 : LAMBIN-DELZENNE – caveau fendu, présence de lichen, socle en mauvais état, dangereuse.
Concession n° 381 : WACQUIER-DUCOURANT – sans entretien, présence de lichen, dernière inhumation en 1928, semble abandonnée.
Concession n° 382 : HELLIN-CALIMET – caveau penché et affaissé, stèle menaçant de tomber, présence de lichen, pas d'entretien, dernière inhumation en 1927, semble abandonnée, sépulture en péril.
Concession n° 383 : ALLEGOT-CAULIER – dalle affaissée, présence de lichen, stèle menaçant de tomber, dernière inhumation en 1940, péril.

Allée 12

Concession n° 386 : DUBART-FLAMENT – sans entretien, présence de lichen, dernière inhumation en 1949, semble abandonnée.
Concession n° 393 : BRUNOUET-DELZENNE – dalle affaissée, présence de lichen, stèle penchant vers l'avant, dernière inhumation en 1913, semble à l'abandon.
Concession n° 401 : Emile PAYEN-DUMOULIN – socle abîmé, dalle fendue, pas d'entretien, dernière inhumation en 1955, semble à l'abandon.
Concession n° 402 : DHANE-DESCAMPS – socle abîmé, dalle cassée, plaque d'ornement cassée, présence de lichen, dernière inhumation en 1945, semble abandonnée.
Concession n° 403 : VERSCHEURE-PAYEN – présence de lichen, dalle penchée vers la gauche ainsi que la stèle, dernière inhumation en 1957, semble à l'abandon.
Concession n° 405 : LEMAIRE-DELEBASSEE – dalle cassée, présence de lichen, pas d'entretien, dernière inhumation en 1941, semble à l'abandon.
Concession n° 406 : BOUHOUR-VERRIER – tombe en ruine, éventrée, danger.
Concession n° 408 : MATHON-CASTIAU – tombe cassée, dalle fendue, présence de lichen, dernière inhumation en 1958, non entretenue, dangereuse.
Concession n° 410 CATTEAU – éléments rouillés sur la tombe, chaine pointue, présence de lichen, pas d'entretien, stèle désolidarisée, dernière inhumation en 1921, semble à l'abandon.
Concession n° 417 : FRANQUET – manque d'entretien, présence de lichen, dernière inhumation en 1931, semble à l'abandon.

Suite Allée 12

Concession n° 418 : GARLIN-BRIENNE – socle en mauvais état, dalle qui se désagrège, présence de lichen, dernière inhumation en 1938, semble à l'abandon.
Concession n° 419 : MATHON-DASSONVILLE – dalle fendue, manque d'entretien, dernière inhumation en 1931, semble abandonnée.
Concession n° 421 : pas de noms - dalle fendue qui s'affaisse, monument écroulé, socle en mauvais état, présence de lichen, non entretenue.
Concession n 422 : DEROUBAIX-GUISLAIN – dalle fendue, présence de lichen, pas d'entretien, dernière inhumation en 1946, état d'abandon supposé.
Concession n° 430 : pas de noms - présence de lichen, dalle en mauvais état, sépulture à l'état d'abandon.
Concession n° 440 : SAINSOILLIER-LEMAIRE – présence de lichen, stèle et croix qui bougent, socle très abîmé, pas d'entretien, dernière inhumation en 1963, en état d'abandon.

Allée 13

Concession n° 443 : DELEBASSEE-DUPIRE – dalle fendue, monument cassé, pilasse tombée, présence de mousse et lichen, pas d'entretien, dernière inhumation en 1906, abandonnée.
Concession n° 444 : LEMAIRE-BLANQUART – socle très abîmé, dalle cassée, vue dans la sépulture, présence de lichen, dernière inhumation en 1952, abandonnée.

Concession n° 448 : Henri DHELLEMME – sépulture en pleine terre, pas de monument, bordure cassée, pas d'entretien, semble abandonnée.
Concession n° 449 : GUISLAIN-CHOTEAU – dalle cassée sur le coin, vue dans le caveau, présence de lichen, stèle cassée, pas d'entretien, dernière inhumation en 1920, semble abandonnée, péril.
Concession n° 450 : pas de noms - pleine terre, stèle tombée et cassée, abandonnée.
Concession n° 452 : LEMAIRE-COGET – caveau menaçant la sépulture voisine, l'ensemble penche sur la gauche, présence de lichen, non entretenue, dernière inhumation en 1887, abandon supposé.
Concession n° 455 : MAS-HENNO – dalle qui s'enfonce dans le sol, présence de lichen, pillasse tombée, non entretenue, dernière inhumation en 1918, abandon supposé.
Concession n° 456 : DUJARDIN-LEFEBVRE – dalle qui s'enfonce, présence de lichen, stèle qui penche vers l'arrière, dernière inhumation en 1904, abandon supposé, danger.
Concession n° 457 : DELPLANQUE-LEFEBVRE - dalle qui s'enfonce, présence de lichen, dernière inhumation en 1903, abandon supposé, danger.
Concession n° 460 : DECATOIRE-MONTAIGNE – dalle qui s'enfonce, stèle qui penche vers l'avant, croix tombée, non entretenue, présence de lichen, dernière inhumation en 1910, abandon supposé.
Concession n° 461 : DERENAUCOURT-AQUETTE – dalle fendue, socle désagrégé, présence de lichen, pas d'entretien, dernière inhumation en 1921, abandon supposé.

Allée 14

Concession n° 482 : pas de noms - présence de lichen, non entretenue, abandon supposé
Concession n° 485 : DUBURCQ-MARTINACHE – dalle et socle fendus, pas d'entretien, dernière inhumation en 1978, abandon supposé.
Concession n° 486 : DUBUS-DUBART – socle désagrégé et troué, pas d'entretien, dernière inhumation en 1941, abandon supposé.
Concession n° 500 allée 14 D : DUFRESNOY-DUQUESNE – stèle abîmée, présence de lichen, ferraille rouillée, non entretenue, dernière inhumation en 1945, abandon supposé.
Concession n° 501 allée 14 D : GERMAIN – monument abîmé, présence de lichen, non entretenue, dernière inhumation en 1939, abandon supposé.

Suite Allée 14

Concession n° 504 allée 14 D : GRIMONPREZ-RIQUIER – croix penchée qui bouge, dalle qui s'enfonce, non entretenue, dernière inhumation en 1980, abandon supposé.
Concession n° 509 allée 14 C : DUPRET-HELLIN – monument qui penche vers l'avant, dernière inhumation en 1944, abandon supposé.
Concession n° 512 allée 14 B : DEFFRESNNE-LEFEBVRE – socle abîmé, dalle fendue, pierre disjointe, non entretenue avec mauvaise herbe qui pousse sur la dalle, dernière inhumation en 1954, semble abandonnée.
Concession n° 514 allée 14 B : pas de noms - sépulture pleine terre, croix en pierre tombée, plaques et ornements funéraires cassés, bordurettes penchées, pas d'entretien, abandon supposé.
Concession n° 519 allée 14 A : SAINSOILIER – dalle qui s'enfonce sur l'arrière, présence de lichen, pas d'entretien, dernière inhumation en 1955, abandon supposé.
Concession n° 516 allée 14 A : DUBAR-DARRAS – présence de mousse et de lichen, pas d'entretien, dernière inhumation en 1901, abandon supposé.

Allée 1

Concession n° 552 : DELZENNE-STORET – absence de dalle remplacée par de la tôle rouillée, croix cassée, pics rouillés, présence de lichen et de mousse, dangereux, péril.
Concession n° 548 : pas de noms - dalle enfoncée et fendue, pas d'ornements funéraires, présence de mousse et de lichen, herbes folles, semble abandonnée.
Concession n° 539 : LADAM-MENET – pilasse fendue, présence de lichen, dernière inhumation en 1904, semble abandonnée.
Concession n° 537 : Marie CLENQUET – socle abîmé, dalle disjointe, pics en fer rouillés, dernière inhumation en 1969, semble abandonné.
Concession n° 536 : GRAS – caveau sans monument, ciment à refaire, semble abandonnée.

Concession n° 534 : Alexandre QUIQUE – socle ouvert, cassé, présence de lichen et de mousse, non entretenue, abandon supposé.
Concession n° 530 : BAILLY-DHENRY – pleine terre, non entretenue, abandon supposé.
Concession n° 528 : Séverin LECLERCQ – socle abîmé, dalle fendue, non entretenue, pics rouillés, dernière inhumation en 1960, abandon supposé.

Allée 15 B (le long du cimetière, derrière l'église)
Concession n° 577 : MATHON – présence de lichen, non entretenue, dernière inhumation en 1933, semble abandonnée.
Concession n° 578 : Christophe BAUET - socle disjoint, pics rouillés, présence de lichen, non entretenue, dernière inhumation en 1934, semble abandonnée.
Concession n° 579 : DUCATILLON-CARDON – croix cassée, présence de mousse, non entretenue, semble abandonnée.
Concession n° 580 : COGNET-MANIEN – caveau enfoncé vers la gauche, présence de lichen, non entretenue, semble abandonnée.
Concession n° 581 : DELZENNE-DELMER-DELANNOY – non entretenue, dernière inhumation en 1969, semble abandonnée.
Concession n° 584 : BRIENNE-OOGHE – monument cassé, croix tombée, chaine rouillée, manque d'entretien, dernière inhumation en 1954, semble abandonnée.
Concession n° 585 : HEDDEBAUT-LAMBIN-VERDAVAINE-BRIENNE – plaques et ornements funéraires cassés, pas d'entretien, dernière inhumation en 1976, semble abandonnée.

Suite Allée 15 B (le long du cimetière, derrière l'église)
Concession n° 539 : SEHEUN-CARDON – présence de lichen et de mousse, non entretenue, dernière inhumation en 1955, semble abandonnée.
Concession n° 594 : DUVINAGE - présence de lichen et de mousse, non entretenue, dernière inhumation en 1936, pics dangereux, semble abandonnée.
Concession n° 595 : COURBET-BOULET – ciment qui s'effrite, présence de mousse, non entretenue, dernière inhumation en 1939, semble abandonnée.
Concession n° 597 : CLENQUET – caveau ouvert et inondé d'eau, pas d'entretien, danger, péril.
Concession n° 598 : pas de noms - pleine terre, non entretenue, abandonnée.
Concession n° 601 : pas de noms - pleine terre, bordures enfoncées, pas d'entretien, état d'abandon.
Concession n° 606 : LAVA-DELZENNE - présence de lichen et de mousse, non entretenue, dernière inhumation en 1944, état d'abandon.
Concession n° 607 : DHELLEMME - présence de lichen et de mousse, non entretenue, dernière inhumation en 1942, croix cassée, état d'abandon.
Concession n° 609 : Jean BOUCHEZ - pleine terre, dernière inhumation en 1954, semble à l'abandon.
Concession n° 610 : pas de noms - pleine terre, semble à l'abandon.
Concession n° 611 : SEUGET – socle en mauvais état, troué, présence de lichen, non entretenue, dernière inhumation en 1980, semble abandonnée.

PROCES-VERBAL DE 1ERE CONSTATATION DE L'ETAT D'ABANDON

Conformément aux textes réglementaires en vigueur, avis du constat d'abandon du 27 avril 2015, sera affiché à la mairie et au panneau d'affichage du cimetière pendant la durée de la procédure indiquée ci-dessus.

Un avis sera transmis aux journaux locaux ainsi que sur le site internet de la Commune de NOMAIN stipulant le constat et le lieu où la liste des concessions, objet de la procédure, pourra être consultable.

Le Maire,

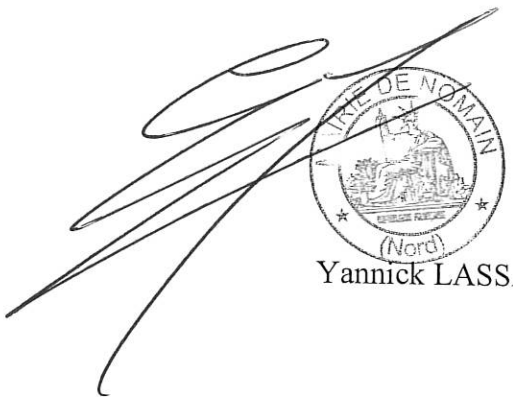

Yannick LASSALLE